

Leberbergisches Wochenblatt.

JOURNAL DU JURA, CANTON DE BERNE.

N.° 35.

XIII. Jahrgang. — *XIII.me Année.*

Pruntrut. Samstag, 28. August 1829. — *Porrentruy.* Samedi, 29 Août 1829.

Wir Präsident und Kriegsräthe der Stadt und Republik Bern,

thun kund hiermit:

Daß in diesem Jahr folgende Reserve- und Auszüger-Bataillone eine Hauptmusterung passiren werden. Nämlich:

a) Das 8te Auszüger-Bataillon unter Herrn Major von Gumoens von Aarwangen, bey Pruntrut, den 15ten, 16ten und 17ten Herbstmonat.

b) Das 5te Auszüger-Bataillon unter Herrn Oberst-Lieutenant von Wattenwyl; das 6te Auszüger-Bataillon unter Herrn Obrist-Lieutenant Wyttenbach, und das 3te Reserve-Bataillon unter Herrn Major Gruner, bey Nieder-Bipp, den 22sten, 23sten und 24sten Herbstmonat.

c) Das 7te Auszüger-Bataillon unter Herrn Oberst-Lieutenant Alexander von Wattenwyl, bey Lengnau, den 23sten, 24sten und 25sten Herbstmonat.

NOUS PRÉSIDENT ET CONSEILLERS DE GUERRE DE LA VILLE ET RÉPUBLIQUE DE BERNE,

Savoir faisons:

Que dans le courant de cette année, les bataillons suivans, de la réserve et des élites, passeront une revue générale, savoir:

a. Le 8.me bataillon d'élites, sous M. le Major de Gumœns, d'Arwangen, près Porrentruy, les 15, 16 et 17 Septembre.

b. Le 5.me bataillon d'élites, sous M. le Lieutenant-Colonel de Watteville; le 6.me bataillon d'élites, sous M. le Lieutenant-Colonel Wyttenbach, et le 3.me bataillon de réserve, sous M. le Major Gruner, près de Nieder-Bipp, les 22, 23, et 24 septembre.

c. Le 7.me bataillon d'élite sous M. le Lieutenant-Colonel Alexandre de Watteville, près de Lengnau, les 23, 24 et 25 septembre.

d) Das 4te Reserve-Bataillon unter Herrn Major von Jenner; bey Dachsfelden (Tavanne), den 23sten, 24sten und 25sten Herbstmonat.

Die Tage der Besammlung, des Her- und Rückmarsches und der Entlassung nirgends inbegriffen.

Die Mannschaft vom Feldweibel abwärts, wird in den, den Musterungsplatz umgebenden Ortschaften einquartiert, und der Betrag der Rationen wird den Quartierträgern nach dem gewöhnlichen Tarif in Geld vergütet werden; wogegen dieselben dem Soldaten, Lager und Hausmanskost zu geben haben. Zur Erleichterung der Quartierträger wird sich die Mannschaft in Ermanglung von genugsamen Betten auch mit einem guten Strohlager begnügen; in diesem Falle aber sind die Quartierträger verpflichtet, die nöthigen Decken dazu zu liefern.

Nach Mitgabe des Artikels 85 der Militair-Verfassung vom 18ten September 1826, werden die Truppen, da die Besammlung mehr als zwey Tage dauert, für die eigentlichen Musterungstage nicht blos verpflegt, sondern auch besoldet werden; für den Tag der Besammlung und den der Entlassung aber, haben sie nur auf die Verpflegung Anspruch.

Die Offiziers quartieren sich auf eigene Kosten ein, erhalten aber dafür Sold und Ration-Vergütung.

Sämmtlicher zur Musterung aufgebotenen Mannschaft wird hiermit der Befehl ertheilt: ihre Kleidung, Waffen und Lederzeug in guten Stand zu setzen; die gedruckten Aufgebote, welche sie erhalten werden, in allen Theilen genau zu befolgen, und pünktlich zur bestimmten Stunde auf den vorgeschriebenen Sammelplätzen in vollständiger Ordonnanz und mit bepacktem Habersack zu erscheinen.

Alles Schießen und Lermen in den Ortschaften und auf der Straße im Her- und Rückmarsch, ist bey strenger Strafe verboten.

Die Mannschaft, welche ohne gesetzliche Gründe anzugeben, dem Aufgebote nicht Folge leistet, wird mit Gefangenschaft bestraft werden; welche sie, je nach Umständen, entweder auf den betreffenden Oberämtern, oder aber in der Militair-Gefangenschaft der Hauptstadt auszuhalten haben wird.

Gegenwärtige Publikation soll auf übliche Weise bekannt gemacht, und an den gewohnten Orten angeschlagen werden.

Bern, den 1sten Augstmonat 1829.

Der Präsident des Kriegsraths,

von Stürler.

Namens des Kriegs-Raths:

Der Kriegsrathschreiber, F. von Ernst.

d. Le 4.me bataillon de réserve sous M. le Major de Jenner, près de Tavanne, les 23, 24 et 25 septembre.

Non compris les jours pour la réunion, pour aller et revenir et congédier la troupe.

Toute la troupe, compris le sergent-major et les grades au-dessous, sera logée dans les communes voisines du lieu de la revue, et le montant des rations sera payé, suivant le tarif, aux bourgeois chargés du logement; ceux-ci seront tenus de fournir aux soldats les lits et la nourriture ordinaire. Pour faciliter les logeables, la troupe se contentera, faute de lits suffisans, d'une bonne couche de paille; mais dans ce cas le bourgeois sera tenu de fournir les couvertures nécessaires.

Suivant l'article 85. de l'organisation militaire du 18 septembre 1826, vu que la réunion durera plus de deux jours, la troupe recevra, outre la nourriture, la solde pendant les jours de la revue; mais pour les jours ou elle sera réunie et congédiée, elle ne recevra que la nourriture.

MM. les Officiers se logeront à leurs frais, mais ils recevront la solde et une indemnité pour les rations.

Il est enjoint par la présente, à toute la troupe commandée pour les revues, de mettre ses armes, habillemens et buffleterie en bon état, de se conformer exactement, et dans toutes ses parties, à l'appel imprimé, qui sera adressé à chacun, et de paraître aux lieux de réunion exactement à l'heure fixée, en ordonnance complète et le havresac garni de tout ce qu'il doit contenir.

Il est défendu sous des peines sévères, de tirer et faire du vacarme sur les routes et dans les communes en allant et revenant.

Tous ceux qui n'obéiraient point à l'appel sans excuse légale, seront punis d'un emprisonnement, à subir selon les circonstances, soit dans les bailliages respectifs, soit à la prison militaire de la capitale.

La présente publication sera portée a la connaissance du public et affichée comme de coutume.

Berne, le 1 août 1829.

Le Président du Conseil de guerre,

DE STURLER.

Au nom du Conseil de guerre:

Le Secrétaire, F. D'ERNST.

Die HH. Maires des Oberamts Pruntrut sind ersucht obigen Befehl überall bekannt zu machen. Wir ermahnen die Auszüger ernstlich, sich auf dem hin und her Wege alles Schiessens mit ihren Gewehren so wie alles Lärmens und anderer Unordnungen zu enthalten, da jeder Zuwiderhandelnde streng bestraft werden wird.

Pruntrut, den 20. August 1829.

Der Oberamtmann, unterschrieben von Diesbach.

Schweiz.

Bern. Der erste Rekrutentransport des Bernerregiments in königl. neapolitanischen Diensten, welcher in acht Abtheilungen im verflossenen Monat July von Bern verreisete, ist sehr glücklich mit den Offiziers die denselben begleiteten, in Genua angekommen, und soll sich den 17. dieß auf einer königlichen Fregatte eingeschifft haben. Ein Stabsoffizier ist beordert die Mannschaft bey ihrer Ankunft im Hafen zu Neapel in Empfang zu nehmen und dieselbe nach Nola, 6 Stunden von der Hauptstadt, zu begleiten, wo sie eine schöne und geräumige Caserne beziehen wird. Das Regiment soll in Nola, einer artigen Stadt von 10 bis 12,000 Einwohnern, gebildet werden, sobald es vollständig ist, nach Neapel selbst in Garnison kommen, wo sich bereits andere Schweizerregimenter befinden. Laut von dorther gekommenen Briefen können die Soldaten der gedachten Regimenter nicht genug rühmen, wie wohl sie sich befinden. Nächstens werden wir die Ankunft des Transports in Neapel melden können.

Türkey.

Bucharest, 3. August. So eben hier bekannt gemachten Berichten aus dem russischen Hauptquartier zufolge, sind Ahioli, Mesembrea und Burgas in die Gewalt der Russen gefallen, welche die in der Nähe der letzteren Stadt aufgestellten Türken unter Abderrahman Pascha geschlagen, und viel's Geschütz, Munition u. s. w. erbeutet haben. Die russischen Vorposten standen auf der Straße nach Kirkilissa. — Die Pest richtet im Fürstenthum fortwährend große Verheerungen an.

München, 15. August. So eben trifft hier auf ganz sicherm Wege die wichtige Nachricht von dem

MM. les Maires du Bailliage de Porrentruy sont invités de donner la plus grande publicité à l'ordre ci-dessus; nous exhortons les élites de s'abstenir, soit en allant, soit en revenant, de tirer avec leurs armes, de tout bruit ou désordre, attendu que toute contravention sera sévèrement punie.

Porrentruy, 20 août 1829.

Le Grand-Baillif, Sig. de Diesbach.

Suisse.

Berne. Le premier transport de recrues pour le régiment bernois au service de S. M. le Roi de Naples, qui est parti de Berne pendant le mois de juillet dernier, en huit détachemens, est arrivé heureusement à Gènes avec les officiers qui l'accompagnaient, et doit avoir été embarqué le 17 du courant sur une frégate du Roi. Un officier d'état-major est chargé de recevoir la troupe à son arrivée au port de Naples et de la conduire à Nola, à six lieues de la capitale, où elle trouvera une grande et belle caserne. Le régiment doit être organisé à Nola, jolie ville de 10 à 12,000 habitans, et aussitôt qu'il sera au complet, il ira en garnison à Naples, où se trouvent déjà d'autres régimens suisses. Suivant des lettres qu'on en a reçu, les soldats ne peuvent assez dire à quel point ils se trouvent bien. Sous peu nous pourrons annoncer l'arrivée du transport à Naples.

Turquie.

Bucharest, 3 *août*. Suivant des nouvelles du quartier général russe, qu'on vient de publier ici, Ahioli, Mesembrea et Burgas sont tombées au pouvoir des russes, qui ont battu, près de cette dernière ville, les turcs commandés par Abderrahman pacha, et leur ont pris beaucoup de canons, de munitions de guerre etc. Les avant postes russes se trouvaient sur la route de Kirkilissa. — La peste continue à faire de grands ravages dans la principauté.

Munich, 15 *août*. On vient de recevoir ici par une voie sûre, l'importante nouvelle que le

russischen Heer jenseits des Balkans ein, daß der General Diebitsch seine Vereinigung mit dem Corps, welches südlich von Burgas gelandet hatte, bewerkstelligt hat, und hierauf dem Feinde bis Kirkkilissa, zwanzig französische Meilen von Constantinopel gefolgt ist. Dort ist es zu einer großen Schlacht gekommen, die über das Schicksal des türkischen Heeres vollständig entschieden hat. Nichts steht dem Marsche der russischen Heeresmacht auf Constantinopel mehr entgegen. Ungeachtet dieser Niederlage beharrt der Divan auf seiner Weigerung, sich auf eine Ausgleichung einzulassen. Man sieht mit der größten Ungeduld dem Einzelnen dieser wichtigen Begebenheit und der Entwicklung der Catastrophe entgegen.

(Vom gleichen Tage). So eben erfahren wir aus zuverlässiger Quelle, daß am 12. d. M. früh in Wien bey der russischen Gesandtschaft die offizielle Nachricht eingetroffen, General Diebitsch habe, nachdem er sich mit dem bey Sizeboli gelandeten Corps vereinigt hatte, bey Kirkkilissa (zwanzig Meilen von Constantinopel) die türkische Armee in einer großen Schlacht gänzlich geschlagen und auseinandergesprengt. In diesem Augenblick muß das Schicksal der Hauptstadt entschieden seyn. Die näheren Nachrichten wird uns die nächste Post aus Wien bringen.

Bucharest, 5. August. So eben bringt ein Courier die Nachricht, daß die Russen nur noch vier Stunden von Constantinopel entfernt sind. Der Sultan hat sich nach Asien geflüchtet. Man spricht viel vom Frieden.

NB. — Man hat allgemein das Gerücht verbreitet, als ob die Russen in Constantinopel eingezogen wären. Unseres Erachtens ist diese Nachricht zu voreilig, aber nur um einige Tage. Alles läßt vermuthen daß im Augenblick wo wir dieses schreiben, die Russen sich dieser Hauptstadt bemächtigt haben, ehe die Engländer Zeit gehabt in das schwarze Meer durch zu dringen.

Ackerbau.

Ein sehr ausgezeichneter Landökonom aus der Gemeinde Laecken bey Brüssel erndtete am 27. July vollkommen reifen Haber der fünf Schuh hoch war. Dieser Haber stand nur 118 Tage auf dem Acker,

général Diebitsch, après avoir passé le balcan, à opéré sa jonction avec le corps qui avait été débarqué au sud de Burgas, et à poursuivi l'ennemi jusqu'à Kirkilissa à vingt lieues de Constantinople. Là, une grande bataille a été livrée, laquelle a décidé du sort de l'armée turque. Rien ne s'oppose plus maintenant à la marche de l'armée russe sur Constantinople. Malgré cette défaite, le divan persiste dans son refus d'écouter des propositions pacifiques. On attend avec la plus grande impatience les détails de cet évènement important.

(Du même jour). Nous apprenons dans ce moment de bonne source, que le 12 courant, l'ambassadeur russe a Vienne, a reçu la nouvelle officielle, que le général Diebitsch, après avoir opéré sa jonction aves le corps débarqué à Sizeboli, a complètement battu et dispersé l'armée turque, près de Kirkilissa, à vingt lieues de Constantinople. Dans ce moment le sort de la capitale doit être décidé. Par le prochain courrier de Vienne nous en recevrons les détails.

Bucharest, 5 *août*. Dans ce moment arrive un courrier qui annonce que les russes ne sont plus qu'à quatre lieues de Constantinople. Le sultan s'est sauvé en Asie. On parle beaucoup de paix.

N. B. — On a généralement répandu le bruit de l'entrée des russes à Constantinople. Cette nouvelle, quant à nous, est prématurée; mais elle ne l'est que de quelques jours. Tout annonce qu'au moment où nous écrivons, les russes sont maîtres de cette capitale et qu'ils l'ont occupée avant que les forces anglaises ayent eû le tems de pénétrer dans la Mer-Noire.

Agriculture.

Un cultivateur distingué de la commune de Læken, près de Bruxelles, a récolté le 27 juillet de l'avoine parfaitement mûre qui avait cinq pieds de haut. Cette avoine n'a occupé le champ, que

Das Korn ist von merkwürdiger Größe und Gewicht und man schreibt dieß dem Zeitpunkt zu, wo der Besitzer seinen Haber aussäet, welches immer einen Monat vor der gewöhnlichen Zeit geschieht.

Anmerkung.

Es wäre zu wünschen daß einige geschickte und aufmerksame Landwirthe Versuche machten um ein Mittel zu finden eben so schöne Hasererndten zu erhalten. Man weis wohl daß es in unserm Clima nicht immer möglich ist den Hafer einen Monat vor der gewöhnlichen Zeit zu säen, aber wenn man das Land welches bestimmt ist im folgenden Frühling mit Hafer angesäet zu werden, schon im Herbst zuvor umpflügte, so wäre man fast jedesmal im Stande den Hafer einige Wochen früher wie gewöhnlich, zu säen; man brauchte nämlich nur abzuwarten bis die Erde zwey bis drey Zoll tief trocken genug wäre und könnte dann sogleich, entweder auf die rauhe Furche oder nachdem das Land einmal mit dem Erstirpator überzogen worden wäre, den Hafer säen, und denselben dann mit dem nämlichen Erstirpator unterbringen, auf die nämliche Art wie einige Landwirthe unsrer Gegend mit Erfolg angefangen haben die Gerste zu säen.

pendant 118 jours. Le grain est d'un poids remarquable; on attribue ce résultat à l'époque ou le propriétaire sème son avoine, ce qu'il fait toujours un mois avant le tems de la semaille ordinaire.

OBSERVATION.

Il serait à désirer dans l'intérêt de l'agriculture, que des cultivateurs instruits et bons observateurs fassent quelques essais pour trouver le moyen d'obtenir d'aussi beaux résultats dans la culture de l'avoine. On sait que dans notre climat il n'est pas toujours possible de semer l'avoine un mois plutôt qu'à l'ordinaire, mais en labourant par exemple, déjà en automne, le champ destiné à être ensemencé en avoine au printems suivant, on se mettrait à même de semer presque toujours quelques semaines avant l'époque ordinaire, car alors on n'aurait qu'à attendre que la terre soit ressuyée à deux ou trois pouces de profondeur, semer soit sur le labour d'automne ou après un trait d'extirpateur, et enterrer ensuite l'avoine par un ou quelques traits d'extirpateur, de la même manière comme plusieurs cultivateurs de notre contrée ont commencé à semer l'orge avec succès.

AVIS.

La place de régent d'école de Renan, Grand-Bailliage de Courtelary, devenant vacante par démission, pour le 30 novembre, l'examen est fixé sur le 17 septembre prochain, à neuf heures du matin.

Les fonctions qui sont celles d'un régent de campagne, durent toute l'année, à l'exception de trois semaines en été. Quant aux avantages, ils consistent en un logement, un jardin, cinq toises de bois, et 372 francs de Suisse: en outre, les écoles du soir, qui sont payées par les écoliers à raison de deux batz par semaine, forment un casuel considérable. Personne ne sera admis au concours s'il n'est porteur de bons papiers: c'est par cette raison que les aspirans sont priés de faire parvenir quelques jours d'avance, par lettres affranchies, leurs témoignages de capacité et de conduite au Pasteur dudit lieu. Il ne sera accordé aucune journée.

St. Imier, le 25 août 1829.

Le Commissaire des écoles du Bailliage de Courtelary, J Schnider, Pasteur.

On offre à louer pour plusieurs années, une auberge sise a Delémont, meublée complètement avec grange, écuries, hangar, un corps de biens-fonds, consistant en prés, champs, chenevières et jardins à proximité.

On pourrait entrer en jouissance à la St. Martin prochaine.

S'adresser, en cas de renseignement, à M. Justin Helg, négociant audit lieu.

Le Sieur Lévy, dentiste à Bâle, a l'honneur de se recommander au respectable public pour toutes les opérations concernant les dents. Il ose se flatter d'arracher ces dernieres, de quelqu'espèce qu'elles soient, de même que les dents agacées et leurs racines, avec toute l'habileté qu'on est en droit d'attendre d'un homme versé dans son art. Il met également les dents artificielles avec tant d'illusion qu'on est tenté de les prendre pour les natureiles, et dont on peut se servir, tant pour mâcher les alimens que pour exécuter tout ce qui est propre à cette partie osseuse de la bouche. Il affermit les dents qui branlent, en remplit les creux ou de véritable platine ou d'or; outre cela il les nettoie et les dégage de toute affection scorbutique; de plus, il guérit la fistule des gencives. Si toutefois on l'exigeoit, il se ferait un plaisir de produire des attestations authentiques de plusieurs belles opérations qu'il a faites. On trouve chez lui de la teinture, de la poudre et de l'opiat pour la conservation des dents. Les opérations qu'il fait aux pauvres sont gratuites. — Les personnes qui ne voudront pas aller auprès de lui, peuvent lui faire parvenir leur adresse, il s'empressera de se transporter chez elles. Il est logé à l'auberge de la Montagne noire, à Porrentruy.

Getraidepreise des Kornmarkts in Bern, vom 18. August 1829.

Mittelpreis von einem Mäß

Kernen . . . 17 btz. $7^3/_5$ rap.

Gerste . . .	7 btz. 5 rp.	—	8 btz. 0 rp.
Haber der Mütt	80 „ 0 „	—	97 0

Prix des grains au marché de Berne, du 18 août 1829.

Prix moyen du Boisseau

Epeautre égrugé, 17 bz. $7^3/_5$ rap.

Orge . . .	7 bz. 5 rp.	—	8 bz. 0 rp.
Avoine (le sac)	80 » 0 »	—	97 »

Kornmarkt-Preis Pruntrut, den 27. August 1829.

	Das Bern-Mäs Batz.	Rap.	Mittel-Preis.	La mesure de Berne. Batz.	Rap.
Kernen	17	—	*Prix moyen.* Epeautre égrugé	17	--
Mischelkorn	12	—	Epeautre mélangé	12	—
Haber	5	5	Avoine	5	5
Gersten	10	—	Orge	10	—
Paschi	7	—	Boige	7	—
Wicken	9	—	Vesces	9	—
Erbsen	—	—	Pois	—	—
Delsperg, den 26. August 1829.			*Delémont*, du 26 août 1829.		
Kernen	19	—	Epeautre égrugé	19	—
Roggen	13	—	Seigle	13	—
Gersten	11	—	Orge	11	—
Erbsen	—	—	Pois	--	—
Linsen	—	—	Lentilles	—	—

PRIX DES GRAINS *Porrentruy*, du 27 août 1829.

Porrentruy. Pain blanc, la livre, 11 rap. Pain mi-blanc, 10 rap. Pain bis, 8 rap. Le bœuf, la liv., 21 ¼ rap. Le veau, 23 ⅓ rap., Le mouton, 23 rap.

Delémont Pain blanc, la liv 13 rap. Pain mi-blanc, 11 rap. Pain bis, 9 rp. Le bœuf, la liv. 21 ¼ rp. Vache, 15 rp. Le veau 21 ½ rp. Le mouton 22 ½ rp.